

[Première évaluation des acquis des élèves en situation de handicap](#) [1]

Champault, F. Reinaldo Dos Santos, R., Herrero, S., Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp). (2019, février). Première évaluation des acquis des élèves en situation de handicap. Élèves et apprentis ? *Note d'information*, n°19.01.

Pour la première fois, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) a mis en place un dispositif d'évaluation permettant de mesurer le niveau des acquis d'élèves en situation de handicap. Les élèves présentant des troubles intellectuels ou cognitifs (TIC) sont plus souvent en difficulté, même si plus d'un tiers d'entre eux atteint le niveau attendu à leur âge. Parmi ceux atteints de troubles physiques, les élèves déficients visuels présentent les meilleures performances. Le niveau de scolarisation est en cohérence avec le niveau constaté de l'élève. Les performances varient selon l'origine sociale, notamment parmi les élèves présentant des troubles physiques. Enfin, hormis en calcul, les écarts entre sexes sont peu marqués.

[En savoir plus et télécharger la note d'information \(education.gouv\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/premi%C3%A8re-%C3%A9valuation-des-acquis-des-%C3%A9l%C3%A8ves-en-situation-de-handicap>

[2] <http://www.education.gouv.fr/cid138430/premiere-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-situation-de-handicap.html>